

Ses marques sont un cordon rouge lizeré de jaune, qui se met de gauche à droite; et une plaque ou étoile brodée en argent sur le côté droit de l'habit, ayant au centre une croix rouge avec cette légende gravée autour, *amantibus pietatem, justitiam, et fidem*, pour ceux qui aiment la piété, la justice et la foi.

La croix de l'Ordre est carrée, émaillée de rouge, bordée d'or, chargée, au centre, de l'image de sainte Anne, et anglée de fleurons d'or: au revers est le chiffre du nom de sainte Anne, surmonté d'une couronne fermée. *Voyez* page 294, pl. XXIII, n° 1.

Grand-maitre, le grand-duc de Russie.

1738.

ORDRE de *Saint-Jauvier*. (NAPLES.)

Institué le 6 juillet 1738, par Charles, infant d'Espagne, roi de Jérusalem et des Deux-Sicules, à l'occasion de son mariage avec la princesse

Amélie de Saxe; et aboli en 1806 par le roi Joseph Napoléon.

C'étoit le grand ordre de Naples.

Sa marque étoit une croix d'or à huit pointes pommetées, émaillées de blanc, anglée de fleurs de lis d'or, ayant, d'un côté, l'image de saint Janvier, à mi-corps, avec ses ornemens pontificaux, naissant ou mouvant de plusieurs nuées; et de l'autre, un médaillon émaillé d'azur, portant un livre d'or chargé de deux burettes à moitié pleine de sang, avec cette devise, *in sanguine fœdus*, l'union est dans le sang; le tout entouré de deux palmes vertes. *Voy.* pag. 294, pl. XXIII, n° 2.

Cette croix étoit attachée à un large ruban ponceau, que les chevaliers portoient en écharpe de droite à gauche, avec une broderie en argent sur le côté gauche de l'habit.

NOTE.

Il y avoit encore à Naples deux ordres, celui de Saint-Ferdinand et celui de Constantin, qui ont été également supprimés par le roi Joseph Napoléon. *Voy.* ces ordres, le premier sous la date de 1800, et le second sous celle de 1190.